

au gouvernement, la suppression de tous les couvens, qui sont en état d'être raisonnablement supprimés, c'est-à-dire, de presque tous; car, selon lui, il y a peu de maisons religieuses, qui ne se trouvent dans l'un des cas où le droit permet leur suppression. Nos lecteurs savent quel est le droit dont les révolutionnaires de tous pays se prévalent pour supprimer les couvens. C'est le droit dont le brigand s'autorise pour priver le voyageur de sa bourse. En Portugal plusieurs maisons de religieuses ont été supprimées pendant les sept ans de révolution, et leurs biens ont eu la même destination que ceux des religieux. Les maisons qui subsistent ne sauraient offrir les ressources convoitées par le *Constitutional*; car les religieuses du Portugal, comme celles de l'Espagne, vivent en grande partie, des aumônes que la charité leur procure. Et s'il reste à quelques-unes quelques miettes de pain échappées à la rapacité révolutionnaire, elles les partagent avec celles de leurs sœurs, à qui on n'a laissé que la maison qu'elles habitent.

FRANCE.—Une circulaire a été dernièrement publiée par M. l'évêque de Digne, pour la formation d'une caisse diocésaine de retraite, au moyen d'une souscription annuelle que chaque prêtre du diocèse est invité à payer en proportion de son traitement ou revenu fixe.

SUISSE.—Le 21 septembre, Mgr. de Genève et de Lausanne, adressait aux curés de son diocèse une circulaire par laquelle il prescrivait des prières pour que Dieu protège la Suisse catholique, et dans laquelle on remarquait ce qui suit :

« Nous nous faisons illusion, dit Monseigneur, si nous croyons que les ennemis de notre sainte religion n'en veulent qu'à un petit nombre de communautés religieuses. Les innombrables vexations auxquelles nos frères dans la foi ont été, depuis un grand nombre d'années, et sont encore en butte dans plusieurs cantons, incombent assez que c'est à la religion que nous professons qu'ils en veulent, ainsi qu'à l'Eglise qui en est dépositaire.

« Ils échoueront dans leurs sinistres projets, nous en avons la confiance; le Dieu de toute bonté, que l'on n'invoque jamais en vain, exaucera nos prières; la Suisse catholique sortira victorieuse de la lutte et transmettra à ses enfans le plus précieux de tous les biens, l'héritage de la foi et des vertus qui l'honorent. »

ORIENT.—Méhémet-Ali vient d'ouvrir le transit par l'Égypte pour les marchandises entre l'Europe et l'Asie moyennant un certain droit. Il en résultera que tous les articles de valeur seront désormais transmis par la Méditerranée et l'Égypte; et l'Europe et les Indes pourront échanger plus rapidement leurs produits.

CANADA.—La Société d'éducation du district de Québec a nommé dans une assemblée générale un comité de quatre membres pour correspondre avec Sa Grandeur Mgr. de Nancy et prendre avec lui les mesures nécessaires pour faire venir de France des FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

—Les Sœurs de la Congrégation ont ouvert leurs classes à King-ton, hier, fête de Ste. Catherine, qui est le jour mémorable où la sœur Marguerite Bourgeois, leur digne fondatrice, ouvrit la première école à Montréal, il y a 182 ans.